

Voici un an, le 17 janvier 1960, Lumumba était assassiné dans des circonstances affreuses qui viennent seulement d'être dévoilées et établies.

Nous avons demandé d'évoquer sa figure, devenue légendaire, à trois témoins qui l'ont personnellement connu : son avocat français, son avocat belge, et un écrivain noir dont la notoriété grandit d'une œuvre à la suivante.

Nos lecteurs conviendront avec nous que ce triple témoignage est celui que Lumumba, de son vivant, aurait souhaité. C'est lui qui avait choisi ses deux avocats, c'est lui qui désirait être pris, en Afrique, comme symbole des aspirations du peuple noir.

Pour nous, à la lecture des trois témoignages et des lettres qui suivent, nous acquérons une connaissance meilleure de cette personnalité qui, de son vivant, était comme chacun de nous un être complexe. Plus complexe, à coup sûr, que sa légende. Mais posons-nous la question : que reste-t-il de lui dans la mémoire des hommes ? Sa complexité ? Non. Sa légende. Et cette légende traduit sans la moindre ambiguïté l'idéal auquel il a sacrifié sa réputation dans le monde capitaliste d'abord, ensuite sa vie.

Nous n'avons demandé à aucun de nos trois collaborateurs de changer un mot à leur témoignage, que nous publions tel qu'ils nous l'ont donné, nous conformant en cela aux traditions, vieilles de bientôt quarante ans, de notre revue. Et nous les remercions de nous avoir fait confiance, à nous et à l'esprit de la fois loyal et critique de nos lecteurs.

Ils ne seront pas surpris de lire les pages qu'a bien voulu nous confier une personnalité éminente, Conseiller Municipal de Paris, ancien Vice-Président du Conseil municipal, que Lumumba avait appelée à le défendre devant les tribunaux de son pays encore colonie européenne. Si Maître Jean Auburтин, tenu par le secret professionnel, n'a pas pu, en raison des règles de son ordre, préciser dans son texte les motifs de la poursuite, il me sera permis, puisque aussi bien ils sont de notoriété publique, de les révéler ici. Il s'agissait :

1<sup>o</sup> d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

2<sup>o</sup> d'incitation à la population à ne pas voter.

Lumumba, détenu à la prison de Stanleyville depuis le 30

octobre 1959, a été condamné en janvier 1960, pour ces motifs, à six mois d'emprisonnement. Nous savons par expérience ce que peuvent signifier, dans un pays colonial, et les motifs de la poursuite, et la condamnation qui s'ensuit. Finalement il a pu participer à Bruxelles à la Table Ronde qui s'y est tenue dans le courant de l'année 1960 et qui a abouti le 30 juin 1960 à l'indépendance du Congo.

Six mois plus tard, il était sauvagement abattu par des mercenaires européens sous les yeux de certains membres du gouvernement du Katanga, parmi lesquels MM. Tshombé, Munongo et Kibwe. Nos lecteurs trouveront plus loin d'importants extraits du rapport qui vient d'être publié à ce sujet par la Commission d'enquête officielle des Nations Unies, composée de représentants de la Birmanie, de l'Éthiopie, du Mexique et du Togo.

Pierre ABRAHAM.

revue mensuelle

## PATRICE LUMUMBA



Janvier 1962

AS62/I

n. 393-398

ML

350-358

## EUROPE

Revue Mensuelle

## SOMMAIRE

	Pages
Pierre ABRAHAM	3
Sembène OUSMANE	4
Jean AUBURTIN	7
Jules RASKIN	12
Patrice LUMUMBA	19
Pierre ABRAHAM	26
	**
Sembène OUSMANE	35
Boris TASLITZKY	38
Joaquin ALBALATE LAFITA	43
D <sup>r</sup> A. ROUDINESCO	50
Chanoine Marcel MICHELET	61
Jorge CAMPOS	64
Henri MESCHONNIC	68
V. TENDRIAKOV	71
	**
Pierre ABRAHAM	82
Georges CASTELLAN	84
André HAURIU	95
Résolutions du Colloque de Paris	105

(Suite du Sommaire au verso.)

231930.1  
CRONIQUE

Yves BENOT	107
Pierre ABRAHAM	121
Maurice BRUZEAU	130
Jean BAUMIER	135
Pierre GAMARRA	137
Pierre ABRAHAM	138
Pierre GAMARRA	142
Marcel VIGUIER	148
J.-P. LÉRIDANT	153
José BRUYR	158
Victoria ACHÈRES	164

Notes de lecture par : Pierre ABRAHAM, Maurice BRUZEAU, Pierre GAMARRA, Jacques GAUCHERON, Françoise GUERARD, Marc LE BOT, Christiane MERIGON, José-María MO-NINO, Pierre NAUDIN, Henriette PSICHARL.....

Nous devons le portrait de Lumumba qui figure en couverture à Paul RENORTE, peintre et sculpteur liégeois, auteur (entre bien d'autres œuvres) d'une *Maternité* qui domine la ville et d'un motif sculptural qui orne le dernier pont construit à Liège.

© 1962 by Europe  
et les Éditeurs Français RéunisUniv. Bayreuth  
Univ. Bibliothek

Lec/105